

10 mesures du Pacte pour la Transition
Réponse du Collectif Villeneuve d'Ascq
citoyenne écolo solidaire



À Villeneuve d'Ascq, le 29 février 2020

Mesdames et Messieurs les membres d'Ensemble pour le climat – Villeneuve d'Ascq,

Nous avons attentivement pris connaissance des mesures que vous avez retenues parmi toutes celles que propose le Pacte pour la transition. Nous répondons à chacune d'entre elles ci-dessous. En préambule, nous attirons votre attention sur la charte d'engagement fondatrice de notre Collectif, qui comprend des objectifs clairs en matière de diminution de gaz à effet de serre. Objectifs qui manquent à la politique villeneuvoise actuelle.

Des actions insuffisantes

Depuis 2010, les villes de plus de 50 000 habitants sont soumises à une obligation légale : celle de réaliser un diagnostic de leurs émissions de gaz à effet de serre (GES). Une étape indispensable pour identifier les secteurs très émetteurs et agir pour qu'ils le soient beaucoup moins. Ce diagnostic doit être publié sur le site de l'ADEME et être assorti « d'une synthèse des actions envisagées pour réduire les émissions de GES ». Dans la Métropole lilloise, seules les villes de Lille et de Roubaix sont en règle, et la ville de Seclin s'est également prêtée au jeu sans y être obligée. Les villes de Villeneuve d'Ascq et de Tourcoing sont les deux grandes absentes.

La Ville de Villeneuve d'Ascq se limite au « minimum syndical », bien loin de l'ambition qui devrait être la sienne pour faire face à l'urgence. Elle a publié un Bilan énergie et patrimoine pour l'année 2017 qui ne tient pas compte des émissions du territoire villeneuvois dans son ensemble. Le seul objectif que la Ville affiche dans son rapport « Développement durable 2019 » est que son développement soit durable, sans dire ce qu'elle entend par là.

La Ville ne s'est jamais fixé d'objectif clair en matière de diminution de ses émissions de GES. Tout au plus a-t-elle émis le vœu que les émissions des pays industrialisés décroissent d'au moins 30 %. C'était en 2009 et l'échéance fixée était 2020. Nous savons aujourd'hui que nous en sommes loin et la Ville n'a jamais dit comment elle entendait contribuer à atteindre ces objectifs.

GES et déchets

Nous fixerons des objectifs ambitieux et réalisables de diminution des émissions de GES du territoire villeneuvois dans son ensemble : -50% en 2030 et la neutralité carbone en 2050. Nous nous approprierons et déclinons sur le territoire villeneuvois le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) adopté par la Métropole européenne de Lille, en partenariat avec cette collectivité.

Atteindre ces objectifs nécessite que l'ensemble du territoire villeneuvois et de ses acteurs soit engagé dans cette direction. Les mesures d'« écologie quotidienne », qui impliquent essentiellement les individus, restent encore confidentielles et sont de toute façon très insuffisantes pour engager la transition écologique. Elles doivent certes être massifiées pour atteindre au moins 10 % de la population, seuil critique minimal pour espérer un basculement de l'ensemble de la population vers des pratiques « Zéro déchet » ou « à énergie positive ».

A titre d'exemple, nous estimons indispensable d'impliquer les acteurs économiques dans la réduction de la production de déchets à la source, pour ne pas faire reposer les efforts sur les seuls particuliers. Une convention sera proposée aux professionnels, notamment de la grande distribution et de la restauration, pour les associer à une démarche « Zéro déchet ».

10 mesures du Pacte pour la Transition

Réponse du Collectif Villeneuve d'Ascq citoyenne écolo solidaire

C'est le moment !

Villeneuve d'Ascq

citoyenne écolo solidaire

Pour être efficace et véritablement porter un projet de société émancipateur et juste, la transition écologique doit être transversale et infuser l'ensemble des politiques publiques : urbanisme, transport, logement, éducation, restauration scolaire, agriculture urbaine, etc. Pour ce faire, nous nous engageons à mettre en œuvre dès le début du mandat deux politiques structurantes.

Premièrement, nous engagerons la transition démocratique en associant les Villeneuvoises et les Villeneuvois à la construction et à la décision des politiques publiques, pour que celles-ci ne viennent plus d'en haut mais tiennent compte des attentes, des besoins, des aspirations des citoyennes et des citoyens, au profit de l'intérêt général. La transition écologique constituera un bouleversement de certaines de nos habitudes. Un bouleversement enthousiasmant et émancipateur, mais qui aura besoin de la coopération de chacune et de chacun.

Deuxièmement, nous mettrons en place un budget climatique, outil d'aide à la décision montrant les impacts de chaque politique publique sur le climat et l'environnement, qu'ils soient positifs, neutres ou négatifs. Cet outil permettra au Conseil municipal d'améliorer, voire de supprimer, les politiques néfastes à notre santé, à la biodiversité et au climat. Avec cet outil, le Conseil municipal ne pourra plus planter des arbres tout en bétonnant par ailleurs, faire d'une main et défaire de l'autre. Nous ferons le choix de la cohérence, y compris entre les différents niveaux institutionnels : nous n'installerons pas des arceaux vélo à Villeneuve d'Ascq pour parallèlement diminuer les moyens dédiés à la concession de service public des transports en commun de la Métropole européenne de Lille.

Des fabriques de la transition

Avant de répondre à chacune des mesures que vous avez estimé prioritaires pour Villeneuve d'Ascq, nous nous sommes penchés sur les trois principes transversaux du Pacte pour la transition en faveur desquels nous nous engageons résolument. En matière de sensibilisation et de formation à la transition, notre programme prévoit la mise en place de « fabriques de la transition » dans des lieux identifiés dans chaque quartier, pour informer, sensibiliser, former les citoyens et les différents acteurs de la ville (entreprises, associations, établissements scolaires et universitaires, etc.) et les pousser à l'action. Des outilleries et des repair-cafés seront créés dans chaque quartier, pour favoriser l'entraide et le partage des savoir-faire de chacun. Dès le début du prochain mandat, les besoins en formation des élu·e·s et des agent·e·s de la mairie seront évalués puis satisfaits.

Le rôle de l'Université

Nous avons par ailleurs répondu à la sollicitation de l'Université de Lille dans le cadre de ces élections municipales et métropolitaines. Université qui a un rôle majeur à jouer en matière de développement et de diffusion des savoirs, au-delà des étudiant·e·s et de son personnel enseignant et de recherche.

La société neutre en carbone que nous voulons construire et l'économie locale que nous voulons favoriser auront besoin du soutien du monde universitaire et de la recherche, en particulier pour développer les matériaux sains et économes en ressources et l'économie circulaire.

Ce profond changement de paradigme écologique, social et citoyen appelle à la fois des productions nouvelles de connaissances et des formations pour ceux qui auront à en être les acteurs. De même que l'Université nous appelle, légitimement, à mieux prendre en compte ses

10 mesures du Pacte pour la Transition

Réponse du Collectif Villeneuve d'Ascq citoyenne écolo solidaire



activités, nous l'appelons à prendre toute sa place dans ce formidable mouvement de la société. Nous ne doutons pas qu'elle partage cette volonté et a déjà commencé à la mettre en œuvre.

Une démocratie locale

Nous l'avons dit précédemment, la co-construction des politiques locales avec les citoyen·ne·s et habitant·e·s de Villeneuve d'Ascq, mais aussi avec les acteurs associatifs et économiques, est essentielle pour créer la dynamique dont la transition écologique a besoin. De manière générale, notre ambition est de développer une démocratie locale permanente et délibérative, pour redonner la main aux Villeneuvois sur les politiques qui concernent leur quotidien. Nous voulons gouverner avec les citoyen·ne·s, en diffusant mieux l'information, en menant des réflexions collectives et en étant attentifs à distinguer intérêt général et intérêts particuliers.

Concrètement, les initiatives citoyennes seront mieux respectées et favorisées *via* la mise en place de groupes action-projet et de jurys citoyens, de budgets participatifs au niveau municipal et des différents quartiers et un renforcement de l'autonomie des conseils de quartier. Une maison de la citoyenneté et de la démocratie locale indépendante de la municipalité et dotée de personnel pour accompagner les initiatives citoyennes sera également créée. De plus, en lien avec l'impératif de sensibilisation et de formation à la transition, nous créerons une université citoyenne pour développer l'éducation populaire, essentielle à l'exercice plein et entier de la citoyenneté.

Un budget climatique

Enfin, l'intégration des impacts à long terme de toutes les décisions de la municipalité et de l'urgence climatique et sociale dans toutes les politiques publiques villeneuvoises est au cœur de notre volonté de mettre en place un budget climatique. De surcroît, une Commission du Long terme veillera à la compatibilité des futurs projets villeneuvois et métropolitains avec les enjeux écologiques, sociaux et solidaires.

Cette prise en compte du long terme fonde l'horizon vers lequel nous voulons aller avec les Villeneuvoises et les Villeneuvois, à l'encontre de la tyrannie du court-terme, de la prédominance des intérêts particuliers et de la logique mortifère de la compétition économique entre territoires. Notre collectivité devra se montrer exemplaire en la matière, en particulier dans le cadre de sa politique d'achat et de commande publique.

Vous souhaitant bonne lecture de notre réponse, nous vous assurons de notre disponibilité si vous souhaitez en échanger de vive voix, soit lors d'une rencontre dédiée, soit lors de l'une de nos réunions publiques (le lundi 2, Café Résidence, place de Verdun, à 18 heures 30) et le mercredi 11 mars, salle Masqueliez, 167 rue Jules Guesde, à 18 heures 30).

Pauline Ségard

Candidate tête de liste *Villeneuve d'Ascq 2020 citoyenne-écolo-solidaire*

Réponse rédigée avec l'aide et les contributions de **Christian Bertaux, Julie De Coninck, Marc Delgrange, Eva Kovacova, Françoise Laurent et Anne Priem** – candidat·e·s.

Notre Programme, les articles programmatiques transversaux sont également disponibles sur notre blog : <https://villeneuvedascq-citoyenneecolosolidaire.fr/>

Mesures 5 et 6. Préserver et mobiliser le foncier agricole pour appuyer la structuration de filières paysannes, bio et locales, rémunératrices pour les agriculteurs et agricultrices.

Villeneuve d'Ascq compte 350 hectares de terres agricoles, dont 150 dont la Ville est propriétaire. Sur ces dernières, nous installerons progressivement et en concertation avec les agriculteurs qui les cultivent actuellement une régie agricole municipale, à l'image de ce qui se fait déjà à Mouans-Sartoux et à Grande-Synthe. Elle permettra d'approvisionner la restauration collective villeneuvoise, en particulier scolaire, en produits locaux, de saison et bio.

Sur les autres terres agricoles, nous travaillerons avec la Métropole européenne de Lille pour mettre en œuvre des baux ruraux environnementaux, permettant de conditionner le coût des baux à des bonnes pratiques agricoles. Ces baux visent à développer les pratiques paysannes, mais aussi l'agroforesterie, l'agroécologie et la permaculture, créatrices d'emplois et favorables à la biodiversité. Nous favoriserons l'installation de jeunes agriculteurs et maraîchers.

Nous accompagnerons toutes les initiatives favorables au développement des circuits courts et des cultures respectueuses de l'environnement et de l'humain. Nous accompagnerons la création d'une épicerie solidaire, dans laquelle les populations les plus fragilisées pourront avoir accès à des produits locaux et bio à moindre coût.

De manière générale, nous sanctuariserons l'ensemble des terres agricoles villeneuvoises qui doivent être préservées pour améliorer notre autonomie alimentaire.

Mesure 7. Proposer une alimentation biologique, moins carnée, locale et équitable dans la restauration collective.

Nous proposerons une alternative végétarienne tous les jours (sans viande ni poisson) et mettrons en place deux repas végétariens hebdomadaires pour toutes et tous d'ici la fin du mandat, en concertation avec les enfants, les parents et les agents de la restauration scolaire. Les actions de formation et d'éducation nutritionnelle nécessaires seront proposées.

Nous visons un approvisionnement 100 % local et bio de la restauration scolaire d'ici la fin du mandat. La création de la régie agricole municipale contribuera à l'atteinte de cet objectif.

Nous créerons des potagers et des jardins dans les écoles n'en disposant pas encore, afin de sensibiliser les enfants à la saisonnalité de l'alimentation, au jardinage à la biodiversité.

Mesure 15. Donner la priorité aux mobilités actives (marche, vélo) dans l'espace public.

Notre ville s'est construite dans les années 1970, période où le « tout-voiture » était privilégié, avec de nombreuses conséquences néfastes sur l'environnement et la santé. Même si Villeneuve d'Ascq dispose de pistes cyclables, ce réseau peu maillé et insuffisamment entretenu trouve aujourd'hui ses limites.

Il est aujourd'hui nécessaire de rééquilibrer le partage de l'espace urbain au profit des piétons, des cyclistes et des transports publics. La mise en place de politiques publiques adéquates est une condition pour qu'advienne une modification profonde des modes de déplacements de chacun, en phase notamment avec les Accords de Paris sur le Climat (COP21) et l'objectif de réduction d'émissions de gaz à effet de serre dues aux transports.

10 mesures du Pacte pour la Transition

Réponse du Collectif Villeneuve d'Ascq citoyenne écolo solidaire

C'est le moment !

Villeneuve d'Ascq

citoyenne

écolo

solidaire

Nous élaborerons et mettrons en œuvre un plan de circulation cohérent avec le Plan de Déplacement Urbain (PDU) métropolitain adopté en 2011 et fixant des parts modales ambitieuses pour le vélo et la marche. L'espace public doit exprimer nos priorités en matière de transport et nous reprendrons donc de la place à la voiture, sur la voirie et en matière de stationnement. Nos rues doivent être pensées autour de l'humain et non plus autour de la voiture. En ce sens, la vitesse maximale autorisée sera limitée à 30 km/h dans tout Villeneuve d'Ascq, hors grands axes.

Nous nous assurerons que le PDU de la MEL comprenne un Plan Vélo ambitieux et que les moyens adéquats soient mobilisés. Nous demanderons à la MEL de mener une campagne auprès des universités pour augmenter l'usage du vélo chez les étudiants, ainsi que de mieux accompagner les entreprises dans l'élaboration de leur plan de déplacement. Un Réseau Express Vélo (véloroutes prioritaires) sera élaboré pour rendre les déplacements à vélo sécurisés, efficaces et confortables sur tout le territoire métropolitain.

La révision de la concession de service public transport pour 2024 sera l'occasion de revoir à la hausse les moyens alloués au V'Lille, de développer les garages à vélo sécurisés mis à disposition par Ilévia et d'améliorer l'information sur leur utilisation. A cette occasion, le réseau de stations V'Lille sera également complété pour couvrir l'ensemble de la Ville, notamment à proximité de chaque station de métro, de chaque lieu public ou culturel et de chaque espace de nature. Chaque quartier devra être équipé *a minima* d'une station V'Lille, afin d'établir un maillage suffisant. La mise en œuvre d'une location de vélo de longue durée sera examinée au regard des besoins exprimés par les Villeneuvoises et les Villeneuvois.

Les abords des écoles seront sécurisés en neutralisant l'accès automobile aux heures d'entrées-sorties des classes. L'accompagnement des enfants en « pédibus » ou en « vélobus » sera développé dans le cadre des projets d'écoles, avec les parents volontaires. Chaque école devra être facilement accessible à pied et à vélo d'ici 2024.

Nous équiperons les écoles d'une flotte de vélos mutualisée avec les associations de quartier pour permettre aux Villeneuvoises et au Villeneuvois de se former à son utilisation et au respect des règles du code de la route. Nous irons de cette manière vers une généralisation de l'apprentissage du vélo dans les écoles, les quartiers et auprès des adultes qui le souhaitent.

Pour montrer l'exemple et pour sensibiliser les citoyens de Villeneuve d'Ascq, nous travaillerons à la mise en œuvre du Forfait mobilité au sein de la mairie de Villeneuve d'Ascq, en partenariat avec les agents de la mairie et les organisations syndicales.

Une mise à niveau générale des voies cyclables existantes, qui datent souvent de la création de la ville nouvelle, est nécessaire : continuité cyclable avec revêtement coloré, aménagement des carrefours, suppressions des bordures et des caniveaux, nouveau revêtement, suppression des conflits d'usage avec les piétons, etc.

L'entretien des pistes sera amélioré (déneigement, feuilles mortes, déchets divers). La végétation sera également taillée de manière à ne pas gêner le passage des cyclistes, dans le respect de la biodiversité. La Ville entretiendra des contacts constants avec les services techniques de la MEL pour leur faire part des besoins et s'assurer que l'entretien est correctement réalisé. Les modalités de coopération entre nos deux institutions pourront être revues et améliorées si besoin.

Les double-sens cyclables, qui ont fait leur preuve pour raccourcir les trajets cyclistes, seront généralisés dans toutes les rues à sens unique sauf exceptions. Le balisage des itinéraires cyclables et piétons, différents de ceux des voitures, avec indication des temps de parcours

10 mesures du Pacte pour la Transition

Réponse du Collectif Villeneuve d'Ascq citoyenne écolo solidaire



moyens sera amélioré et mis en place là où il manque. Ce point devra être traité par la MEL lors de la révision de son PDU.

Ce réseau est à compléter sur les routes à circulation importante, en privilégiant une séparation complète du trafic automobile et plus seulement du marquage au sol à la peinture. Tous les points noirs seront levés au cours du mandat.

De manière générale, toutes les mesures visant à reprendre de la place à la voiture sur l'espace public seront prises à l'issue d'une concertation citoyenne devant répondre à la question suivante : « Comment permettre à chacun de se déplacer de façon écologiquement soutenable et socialement juste dans la Métropole ? » Villeneuve d'Ascq devra être une ville complètement cyclable d'ici la fin du mandat.

Nous élaborerons un plan communal "vélo commerces" en partenariat avec les moyennes et grandes surfaces, afin qu'elles créent des stationnements corrects et sécurisés. Nous travaillerons de la même manière avec l'ensemble des établissements scolaires de la ville. Des « boxes » fermées seront également installées, en particulier en bas des immeubles ne disposant pas de local vélo. Ces plans devront avoir porté leurs fruits à mi-mandat.

Pour favoriser la marche, nous développerons des secteurs piétonniers en concertation avec les habitants à l'échelle de la ville. Les trottoirs, beaucoup trop souvent encombrés par des voitures en stationnement illégal, seront rendus aux piétons, aux personnes avec poussette et aux Personnes à Mobilité Réduite.

Nous améliorerons la sécurisation des passages piétons sur les axes traversants (rue des fusillés et rue Colbert par exemple) au niveau de l'éclairage, de la signalétique et pourquoi pas au moyen de capteurs déclenchant un système de feux clignotants au sol quand un piéton se présente pour traverser (dans les quartiers chargés en circulation automobile). Le PDU métropolitain sera également un outil privilégié pour fixer des objectifs en la matière et débloquer les moyens nécessaires.

La Ville élaborera sur cette base un programme d'entretien des trottoirs dont le cheminement est parfois dégradé. De même pour les chemins piétons ou les mini-tunnels souvent sales et peu rassurants. Nous installerons davantage de bancs pour permettre aux personnes de se reposer le long de leur itinéraire et nous veillerons à l'attractivité des cheminements piétons.

Mesure 12. Soutenir les rénovations à haute efficacité énergétique en accompagnant en particulier les ménages en situation de précarité énergétique.

L'objectif est de diminuer la consommation d'énergie. Nous intensifierons le programme métropolitain de rénovation énergétique et thermique des logements, aujourd'hui insuffisant, et ce tant dans le parc public que privé. Cela permettra de lutter contre la précarité énergétique.

Pour faciliter le financement des rénovations énergétiques des logements privés, une structure de tiers-financement métropolitaine assurera la mobilisation des fonds et la capacité des particuliers à engager des rénovations souvent très coûteuses. Une fois les besoins en énergie diminués, nous favoriserons la production locale d'énergie renouvelable (installations solaires citoyennes ou publiques, filière bois-énergie, etc.).

10 mesures du Pacte pour la Transition

Réponse du Collectif Villeneuve d'Ascq
citoyenne écolo solidaire



Mesure 29. Créer une commission extra-municipale du temps long pour représenter les intérêts de la nature et des générations futures, et s'assurer de l'adéquation des grands projets des communes et de leurs groupements avec les enjeux écologiques, sociaux, climatiques de moyen et long terme.

Notre programme prévoit la création d'une commission du temps long dans les mêmes termes que les vôtres, puisque nous nous sommes inspirés du Pacte pour la transition. Elle sera composée d'élus·e·s, de citoyen·ne·s, d'associations et d'acteurs locaux (dont l'Université et les laboratoires de recherche).

Mesure 10. Protéger la ressource en eau, en assurer une meilleure qualité et un accès garanti à toutes et tous, en la considérant comme un bien commun.

La mise en œuvre déjà évoquée de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement contribuera à la protection de la ressource en eau. De même, nous tiendrons compte de la problématique de la préservation de la ressource en eau et de la nécessaire infiltration de l'eau de pluie dans le sol dans toutes les opérations d'urbanisme de Villeneuve d'Ascq.

Nous mettrons en place une régie publique de distribution de l'eau. Nous améliorerons la tarification de l'eau en fonction de la consommation mais aussi des revenus, qui n'est actuellement pas adaptée à de nombreux logements collectifs.

Mesure 14. Renforcer l'offre, l'accès et l'attractivité de transports en commun sur le territoire.

La mobilité est un enjeu individuel et collectif fondamental. Le droit à une mobilité efficace, rapide, sûre et respectueuse de l'environnement doit être assuré pour tous, aussi bien par notre ville que par la MEL qui a dans ses compétences la plupart des voiries et des transports urbains.

Nous remettrons en place des comités d'usagers pour une meilleure adéquation du service de transports en commun aux attentes des habitants. La grande concertation citoyenne sur les déplacements écologiquement soutenable et socialement justes que nous organiserons permettra de co-produire et de co-décider une politique globale des déplacements sur le territoire métropolitain, incluant marche, vélo, transports en commun et voiture. Elle permettra de prendre en considération les contraintes de chacun, en particulier des personnes à mobilité réduite, et d'améliorer significativement la capacité de toutes et tous à se déplacer sur le territoire métropolitain.

Nous créerons de nouvelles lignes de bus, des arrêts supplémentaires et des navettes express entre quartiers éloignés les uns des autres. Les quartiers les moins bien desservis seront prioritaires. Les pôles d'échanges multimodaux (métro-bus-train-V'lille-parking-relai) seront améliorés pour correspondre aux besoins des usagers : signalétique, confort, correspondances.

Le temps de parcours des bus sera réduit par une priorité absolue aux carrefours, la montée-descente par toutes les portes et la création de lignes de bus à haut niveau de service en site propre. La future ligne de tramway devant relier Neuville-en-Ferrain, Tourcoing, Roubaix et Hem et prévue dans le Schéma directeur des infrastructures de transport de la MEL adopté en juin 2019 sera prolongée vers Villeneuve d'Ascq.

10 mesures du Pacte pour la Transition

Réponse du Collectif Villeneuve d'Ascq citoyenne écolo solidaire



Nous défendrons la gratuité pour toutes et tous dans les transports en commun, en commençant dès la première année du mandat par les familles au quotient familial 1, les jeunes de moins de 25 ans et les personnes en situation de handicap. Par ailleurs nous améliorerons la tarification solidaire et sa visibilité. La mise en œuvre de la gratuité devra impérativement être précédée ou accompagnée d'une amélioration et d'un développement significatif du réseau.

Enfin, notre ville a la chance d'être traversée par un grand axe ferroviaire sous-utilisé, en connexion avec Lille, Bruxelles, ou la Wallonie. Nous travaillerons avec la Région pour obtenir la rénovation de l'arrêt Pont de Bois, aujourd'hui indigne d'un pôle d'échanges desservant une université et une ville de 63 000 habitants. Plus généralement « l'étoile ferroviaire » lilloise doit évoluer vers un réseau RER fréquent et desservi tard le soir incluant Tournai, Courtrai, et le bassin minier.

Mesure 27. Favoriser l'inclusion des personnes les plus éloignées du monde du travail avec une politique locale de l'emploi tournée vers la transition écologique du territoire et à dimension sociale.

Notre programme prévoit de faciliter l'accès à l'information et à l'aide des personnes privées d'emploi ou en grande difficulté. Nous expérimenterons un revenu de base, en concertation avec les citoyens, les organismes sociaux et les associations. Nous créerons des lieux ressources pour informer les personnes de leurs droits et les aider à constituer leurs dossiers administratifs. Nous faciliterons l'accès à l'outil numérique et créerons des emplois municipaux d'écrivain public.

En matière d'emploi, nous aiderons au recrutement dans les associations et structures qui agissent dans les domaines de l'utilité sociale (insertion, lien social, soins). Nous associerons toutes les entreprises du territoire villeneuvois à la dynamique de transition écologique que nous porterons, afin qu'elles y prennent toute leur part et assument leur responsabilité. Les problématiques d'inclusion et de transition écologique seront intégrées de façon volontariste dans la commande publique.

Nous favoriserons les circuits courts, l'artisanat et l'Économie Sociale et Solidaire en lançant des appels à projets. Nous encouragerons les implantations ou réimplantations de marchés, y compris nocturnes pour s'adapter aux contraintes horaires des Villeneuvois.

Nous développerons l'économie circulaire et favoriserons son implantation dans tous les quartiers en soutenant notamment les initiatives citoyennes et associatives (réemploi, recyclage, réparation, réduction des déchets). Nous inciterons à l'économie du partage qui privilégie l'usage des biens au lieu de leur propriété et la mutualisation (auto-partage, outilhèques, ...).

Enfin, nous soutiendrons la mise en place d'une monnaie locale complémentaire à l'échelle métropolitaine, en partenariat avec les artisans, les producteurs locaux, les commerçants indépendants et les associations.

Mesure 8. Préserver et développer les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycles de l'eau), et noires (éclairage) pour redonner sa place au vivant sur le territoire.

La biodiversité est en souffrance. La crise subie par les espèces vivantes, végétales et animales, est mondiale, elle est aussi locale, y compris à Villeneuve d'Ascq. Notre ville a perdu de nombreuses espèces, notamment d'oiseaux, à force de bétonner et de détruire leurs habitats. Les mesures compensatoires obligatoires sont insuffisantes et ne sont que des cache-misères.

10 mesures du Pacte pour la Transition

Réponse du Collectif Villeneuve d'Ascq citoyenne écolo solidaire



Nous préserverons et rétablirons la biodiversité ! Il en va du respect de la nature et de sa beauté, mais aussi de notre sécurité alimentaire. Remettre de la nature et de la poésie dans la ville, c'est aussi préserver notre avenir commun.

Grâce à la chaîne des lacs, notre ville verte est incontestablement plus verte que la plupart des grandes villes de la Métropole. Toutes les Villeneuvoises et tous les Villeneuvois ne sont pourtant pas égaux en matière de proximité avec la nature : il ne suffit pas de planter des arbres ! Nous contribuerons au rétablissement du lien entre l'être humain et la nature dès le plus jeune âge.

Nous garantirons l'accès à des espaces de nature, de respiration et de calme en moins de 5 minutes à pied ou à vélo en aménageant de nouveaux espaces et en facilitant l'accès autrement qu'en voiture. Nous créerons des cheminements verts continus irriguant l'ensemble de la ville : d'ici la fin du mandat, tous les quartiers de Villeneuve d'Ascq seront accessibles entre eux par des chemins végétalisés et sécurisés, réservés aux piétons et aux cyclistes.

La nature est un patrimoine qu'il nous faut protéger : nous élaborerons et mettrons en œuvre un Plan Biodiversité en partenariat avec les Villeneuvois, les associations et les différentes parties prenantes. Ce plan créera un baromètre de la biodiversité, programmera des actions de sensibilisation et d'éducation à la nature, et un plan d'actions en faveur des trames verte, bleue et noire. Un partenariat sera conclu avec l'Université pour faire avancer les connaissances et les capacités d'actions de la ville en matière de nature et de biodiversité. Nous renforcerons la protection de la Réserve naturelle du Héron.

Nous créerons des espaces de ré-ensauvagement de la ville : la nature n'a pas besoin de l'intervention de l'être humain pour se développer et prospérer. Nous la laisserons reprendre ses droits dans de grands espaces dédiés et sur les espaces enherbés dont l'entretien actuel nuit à la biodiversité. Toutes les pratiques d'entretien des espaces verts seront revues à l'aune des objectifs fixés par le Plan Biodiversité.

Nous ferons de Villeneuve d'Ascq une ville accueillante pour les animaux, qu'ils soient domestiques ou non, dans le respect de la qualité du cadre de vie de chacun. Nous travaillerons avec les cirques pour ne plus accueillir sur le territoire villeneuvois que les cirques allant plus loin que la loi en matière de traitement digne des animaux.

Nous mettrons en œuvre un Plan Arbres et végétalisation : le patrimoine arboré de Villeneuve d'Ascq est remarquable, nous le protégerons et le développerons par la création de vergers de maraude, par la plantation de nouveaux spécimens d'essences locales attirant la faune locale, par le remplacement systématique des arbres disparaissant quelle qu'en soit la raison, et par l'élaboration des opérations d'aménagement autour des arbres existants.

Nous ne nous arrêterons pas à la strate arborée, mais développerons aussi les strates arbustive et herbacée, également essentielles à la biodiversité, et ce dans tous les quartiers, en partenariat avec les habitant·e·s. Toutes les opérations d'aménagement devront comprendre une part incompressible de végétalisation de qualité.

Mesures 9 et 13. Mettre fin au développement de grandes surfaces commerciales sur le territoire et Contribuer à la fin des projets et infrastructures qui augmentent les émissions de gaz à effet de serre et font reculer la biodiversité.

Nous mettrons en œuvre une politique favorable au petit commerce, en partenariat avec des associations de commerçants revitalisées, notamment en portant attention et en répondant aux problématiques de circulation, de sécurité et d'animation de l'espace public pour favoriser le

10 mesures du Pacte pour la Transition

Réponse du Collectif Villeneuve d'Ascq citoyenne écolo solidaire



commerce de proximité, créateur d'emplois. Nous promouvoir les relations avec les producteurs locaux et stopperons le développement des grandes surfaces au profit du commerce de proximité. Nous réduirons drastiquement la publicité commerciale dans l'espace public et proscrirons la publicité numérique énergivore.

Nous mettrons en œuvre un budget climatique évaluant l'impact de toutes les politiques publiques villeneuvoises sur le climat, y compris des projets urbains et des infrastructures diverses. Nous l'associerons à des objectifs ambitieux et réalisables de diminution des émissions de gaz à effet de serre du territoire villeneuvois : -50 % en 2030 et neutralité carbone en 2050. Nous rendrons ainsi toute décision municipale protectrice du climat.

Nous avons par exemple participé à l'enquête publique sur le projet de transfert de Leroy Merlin sur la Borne de l'espoir dans le cadre de l'enquête publique. Le terrain concerné est une friche d'une dizaine d'hectares. Sa valorisation par les nouvelles constructions fait partie de l'argumentaire soutenu dans le permis de construire. Au regard des enjeux climatiques et environnementaux, une véritable valorisation de cette friche naturellement verte devrait passer par la création d'un parc, un espace écologique au profit des habitants et de la biodiversité.

Le sol actuellement non artificialisé alimente la nappe phréatique. Il réduit localement la température ambiante de 5 à 7° C. Au contraire, l'ajout de béton accentuera le phénomène d'îlot de chaleur alors que les épisodes caniculaires vont se multiplier. Le sol, l'eau et l'air sont ce que nous avons de plus précieux et sont nos biens communs à préserver.

C'est pourquoi nous avons déposé un avis défavorable à ce projet grand, coûteux et inutile. Un projet en totale contradiction avec le changement de société exigé par la crise climatique, environnementale et sociale déjà à l'œuvre. Nous aurons le courage de nous opposer à ce type de projet qui alimente un modèle économique et sociétal qui va dans le mur et nuit à la qualité de vie et à la santé publique.